
Rapport de gestion

Le présent rapport de gestion de Ten Peaks Coffee Company Inc. (« Ten Peaks » ou la « Société »), daté du 12 mai 2015, présente une analyse des résultats financiers du trimestre clos le 31 mars 2015 par rapport à la période correspondante de 2014. Le trimestre visé par ce rapport est le premier trimestre de notre exercice 2015. Ce rapport de gestion doit être lu parallèlement aux états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société pour le trimestre clos le 31 mars 2015 et aux états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, qui sont accessibles à l'adresse www.sedar.com.

Toute l'information financière est présentée en dollars canadiens, à moins d'indication contraire.

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent rapport de gestion contient des déclarations prospectives, y compris des déclarations sur le succès futur de nos activités et occasions sur le marché. Les déclarations prospectives contiennent habituellement des mots ou expressions tels que « croire », « s'attendre à », « anticiper », « continuer », « pouvoir », « indiquer », « planifier », « avoir l'intention de », « projeter », « prévoir », « devoir » ou des expressions similaires indiquant des résultats ou des événements futurs; toutefois, les déclarations prospectives ne contiennent pas toutes de tels mots ou de telles expressions. Ces déclarations comprennent notamment des déclarations relatives à ce qui suit : i) les attentes concernant le succès futur de Ten Peaks dans divers marchés géographiques; ii) les résultats financiers futurs, y compris les prévisions relatives aux ventes et aux volumes de traitement futurs; iii) les dividendes futurs; iv) les actions prévues des tierces parties décrites aux présentes; v) les facteurs touchant le marché du café, y compris les prix des fournitures et des marchandises; et vi) les perspectives commerciales et financières de Ten Peaks. En outre, ce rapport de gestion contient de l'information financière prospective visant à fournir au lecteur des indications générales qui sont fondées sur des estimations actuelles, mais qui reposent sur diverses hypothèses et pourraient se révéler inexactes. Par conséquent, le lecteur ne doit pas s'appuyer sur une telle information financière prospective. Ces déclarations ne constituent ni des promesses ni des garanties, et comportent des risques et des incertitudes connus et inconnus susceptibles de faire en sorte que les résultats réels, le niveau d'activité, le rendement ou les réalisations de la Société diffèrent de façon significative des résultats, des niveaux d'activité, du rendement ou des réalisations futurs mentionnés expressément ou implicitement dans ces déclarations. Ces risques comprennent, sans toutefois s'y limiter, les risques relatifs à la croissance des volumes de traitement et des ventes, aux résultats d'exploitation, à l'offre de café, aux conditions générales du secteur, aux prix des marchandises, aux technologies, à la concurrence, aux taux de change, à la conjoncture économique dans son ensemble ainsi qu'aux facteurs décrits aux présentes, à la section intitulée « Risques et incertitudes ».

Les déclarations prospectives contenues dans les présentes reposent également sur des hypothèses que nous jugeons actuelles et raisonnables, y compris, sans toutefois s'y limiter, des hypothèses relatives à ce qui suit : i) les tendances dans certains segments de marché et la conjoncture économique en général; ii) la capacité financière de nos clients; iii) la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain; iv) la performance financière et opérationnelle de Ten Peaks dans l'avenir; et v) le montant des dividendes que la Société prévoit verser aux actionnaires. Nous ne pouvons garantir au lecteur que les résultats réels seront conformes aux déclarations prospectives contenues dans le présent rapport de gestion. Les déclarations prospectives et l'information financière prospective contenues dans les présentes sont formulées en date de ce rapport de gestion et sont expressément et entièrement visées par la présente mise en garde. Sauf si les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent, Ten Peaks ne s'engage nullement à publier une mise à jour ou une révision de ces déclarations pour refléter tout changement dans nos prévisions ou dans les faits, conditions ou circonstances sur lesquels se fondent ces déclarations, ou qui pourraient avoir une incidence sur la probabilité que les résultats réels diffèrent de ceux décrits aux présentes.

SOMMAIRE

Au premier trimestre de 2015, les activités se sont poursuivies sur la lancée d'un exercice 2014 solide et ont enregistré une croissance importante d'un exercice à l'autre sur le plan des volumes de traitement, des produits et de la marge brute. Au premier trimestre, les volumes de traitement ont crû de 27 % par rapport au premier trimestre de 2014, ce qui nous a permis d'augmenter de 23 % notre marge brute pour la période. Par conséquent, notre bénéfice net et notre BAIIA ont aussi augmenté de manière importante. Par secteur géographique, les volumes ont crû de façon modérée d'un exercice à l'autre au Canada et de manière importante aux États-Unis et à l'échelle internationale. Nous sommes d'avis que nos profits trimestriels sont le résultat de notre stratégie de croissance à volets multiples, qui s'est traduite par une croissance stable des volumes au cours des quatre dernières années.

Nos comptes régionaux liés au café de spécialité offrant des marges plus élevées ont continué d'être un facteur clé de notre croissance au premier trimestre de 2015, les volumes de ce secteur ayant augmenté de 28 % par rapport au premier trimestre de 2014. De plus, les volumes de nos comptes nationaux ont augmenté de 26 %. Il est à noter que les volumes pour la période correspondante de l'exercice précédent ont été légèrement inférieurs à la normale en raison d'une grève des camionneurs de Port Metro Vancouver. La hausse importante de nos volumes de traitement pour le trimestre clos le 31 mars 2015 reflète tout de même la croissance soutenue enregistrée au sein de tous les secteurs de notre entreprise.

Nos importants volumes de ventes trimestriels nous ont permis d'atténuer l'incidence de la tendance à la baisse du prix de vente du café, soit le prix du marché C de New York, qui a diminué de 20 %, passant de 1,66 \$ US la livre au début de la période à 1,33 \$ US la livre à la fin de la période. Comme nous vendons notre café aux prix du marché en vigueur, une baisse du prix du marché C de New York entraîne une baisse de nos produits. Les fluctuations du dollar américain (« \$ US ») ont aussi une incidence sur nos produits, 77 % de nos ventes étant générées en dollars américains. Au cours du premier trimestre, la vigueur du dollar américain a eu une incidence favorable sur nos produits, le taux de change moyen du dollar américain par rapport au dollar canadien ayant augmenté de 13 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Conformément à nos pratiques en matière de gestion du risque, nous couvrons les fluctuations des prix du café et des taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien. Au cours du premier trimestre de 2015, la baisse du prix du marché C de New York a entraîné des profits nets de 1,5 M\$ sur nos contrats à terme standardisés sur le café, comparativement à des pertes nettes de 1,2 M\$ au cours de la période correspondante de l'exercice précédent. La vigueur du dollar américain a toutefois entraîné une perte nette de 1,0 M\$ à l'égard de nos contrats de change à terme de gré à gré, comparativement à une perte nette de 0,3 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui a contrebalancé les profits nets.

Les produits ont augmenté de 60 % au cours du trimestre, pour s'établir à 21,5 M\$. Nos catégories de produits, soit les produits tirés du traitement, les produits tirés du café vert et les produits tirés de la distribution, ont toutes trois enregistré des profits considérables d'un exercice à l'autre. Les produits ont augmenté principalement grâce à la croissance de nos volumes et au raffermissement du dollar américain.

Le BAIIA a augmenté au cours du trimestre pour se chiffrer à 3,0 M\$, ce qui représente une hausse importante comparativement au BAIIA de 0,1 M\$ enregistré à la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation est attribuable à une marge brute plus élevée et à des profits nets sur les contrats à terme standardisés sur marchandises, facteurs qui ont été partiellement contrebalancés par une hausse de nos charges d'exploitation. Le bénéfice net a augmenté pour s'établir à 0,8 M\$, comparativement à une perte de 0,7 M\$ au premier trimestre de 2014.

Nous avons généré des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation avant les variations du fonds de roulement de 2,8 M\$, dont une tranche de 1,6 M\$ a été utilisée pour rembourser la dette au cours du premier trimestre de l'exercice considéré. Notre dette nette a diminué de 2,3 M\$.

Afin de répondre à la hausse continue de la demande pour nos cafés décaféinés sans produits chimiques de premier choix, nous avons entamé des travaux d'ingénierie au cours du premier trimestre dans le but d'accroître la capacité de production de notre installation destinée aux activités liées à la décaféination. Nous prévoyons poursuivre notre expansion plus tard au cours de l'exercice grâce à nos facilités de crédit existantes.

Enfin, nous avons versé aux actionnaires des dividendes déterminés de 0,4 M\$ au premier trimestre de 2015, soit le même montant que pour la période correspondante de l'exercice précédent. Nous avons versé un dividende trimestriel de 0,0625 \$ par action au cours des 17 derniers trimestres.

APERÇU DE L'ENTREPRISE

Ten Peaks est un chef de file dans le domaine des cafés de spécialité, exerçant ses activités par l'intermédiaire de ses deux filiales en propriété exclusive, Swiss Water Decaffeinated Coffee Company Inc. (« SWDCC ») et Seaforth Supply Chain Solutions Inc. (« Seaforth »). SWDCC est une société de décaféination du café vert de première qualité, établie à Burnaby, en Colombie-Britannique. SWDCC utilise une méthode exclusive sans produits chimiques, le procédé EAU SUISSE^{MD}, pour décaféiner le café vert, tirant parti de systèmes et de contrôles scientifiques qui éliminent 99,9 % de la caféine du café produit. À notre connaissance, le procédé EAU SUISSE^{MD} est le seul procédé à l'eau sans produits chimiques au monde utilisé pour la décaféination du café de tiers. Il est certifié biologique par l'Organic Crop Improvement Association et constitue le seul procédé de décaféination de marque dans le monde. Il s'agit de notre principale entreprise et les résultats de Ten Peaks sont tributaires de ceux de SWDCC.

Seaforth fournit une gamme complète de services logistiques liés au café vert, y compris le dépotage du café en provenance du point d'origine; l'inspection, la pesée et l'échantillonnage du café ainsi que l'entreposage, la manutention et la préparation du café vert en vue des expéditions. Seaforth assure tous les services locaux de manutention et d'entreposage du café vert de SWDCC. Elle fournit également des services de manutention et d'entreposage de café à plusieurs autres importateurs et courtiers de café, et elle est la principale société de manutention et d'entreposage de café dans le district régional du Grand Vancouver. Seaforth a obtenu la certification biologique d'Ecocert Canada.

Au 31 mars 2015, les états financiers consolidés intermédiaires résumés de Ten Peaks comprenaient les comptes de Ten Peaks et de ses filiales en propriété exclusive, SWDCC et Seaforth, ainsi que ceux de deux filiales en propriété exclusive de SWDCC, Swiss Water Decaffeinated Coffee Company USA, Inc. et Swiss Water Process Marketing Services Inc. Les comptes et transactions intersociétés ont été éliminés à la consolidation.

Les actions de Ten Peaks sont négociées à la Bourse de Toronto sous le symbole « TPK ». En date du présent rapport, 6 735 099 actions étaient émises et en circulation.

Activités de Swiss Water Decaffeinated Coffee Company

Nous disposons de stocks de cafés arabica de première qualité que nous achetons auprès de fournisseurs de café vert de spécialité, et que nous décaféinons et vendons par la suite à nos clients (nos « activités courantes » ou « activités autres qu'en sous-traitance »). Les produits tirés de nos activités courantes comprennent les produits tirés des activités de traitement et les produits liés au recouvrement du coût du café vert.

Nous décaféinons également le café appartenant à nos clients moyennant des frais de traitement en vertu de contrats de sous-traitance (nos « activités en sous-traitance »). La valeur du café traité en vertu des contrats de sous-traitance n'est pas prise en compte dans nos stocks, nos produits ou notre coût des ventes. La totalité des produits tirés des contrats de sous-traitance consiste en des produits tirés des activités de traitement. Au premier trimestre de 2015, environ 17 % du café que nous traitons faisait l'objet de contrats de sous-traitance, le reste étant traité dans le cadre de nos activités courantes.

Notre coût des ventes comprend essentiellement le coût du café vert acheté dans le cadre de nos activités courantes, les coûts liés à la main-d'œuvre d'usine et d'autres coûts de traitement directement attribuables à notre installation de production. Ces coûts incluent l'affectation de coûts indirects fixes, y compris les amortissements au titre de notre matériel de production et de notre technologie des procédés exclusive.

Dans le cadre de nos activités courantes, nous collaborons avec des importateurs de café afin de nous procurer des cafés verts de première qualité provenant de pays producteurs de café d'Amérique centrale, d'Amérique du Sud, d'Afrique et d'Asie. Le prix d'achat est fondé sur le prix du café du marché C de New York (le « prix du marché C de New York ») sur l'IntercontinentalExchange, majoré d'un écart de qualité. Le prix du marché C de New York compte habituellement pour plus de 80 % du coût total du café vert, tandis que l'écart de qualité représente normalement moins de 20 %. Le prix du marché C de New York et l'écart de qualité fluctuent en fonction de l'évolution des facteurs fondamentaux relatifs aux marchandises qui influent sur l'offre et la demande.

Contrats à terme standardisés sur marchandises

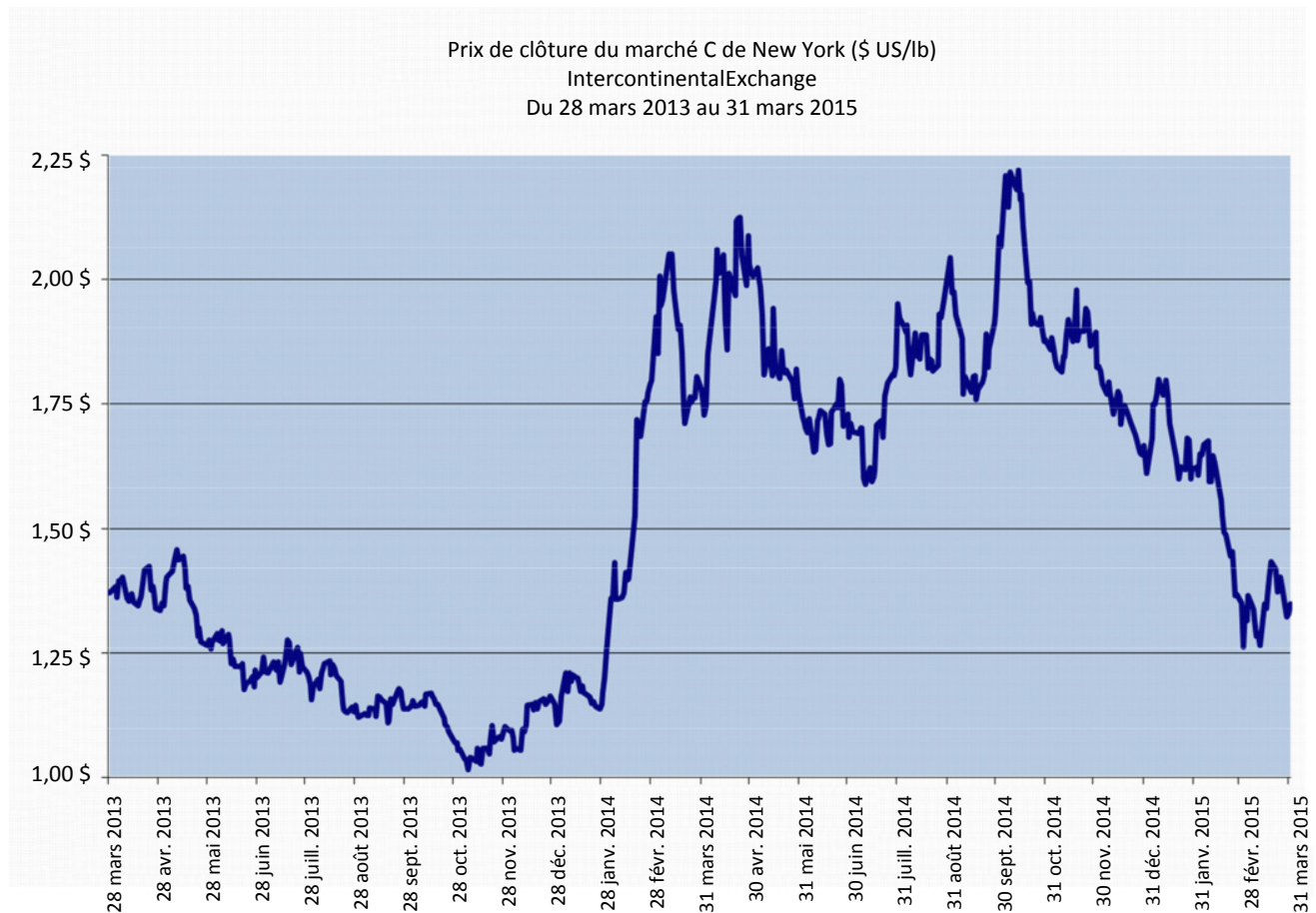
Nous avons recours à des instruments dérivés afin de réduire l'incidence des fluctuations de la composante liée au prix du marché C de New York dans le prix du café, entre le moment où nous achetons le café vert et celui où nous vendons le café vert décaféiné à nos clients (soit environ trois mois). Conformément à notre stratégie d'atténuation du risque marchandises, nous vendons à découvert un contrat à terme standardisé pour un lot (37 500 lb) de café sur l'IntercontinentalExchange chaque fois que nous convenons d'acheter un lot de café auprès d'un fournisseur, à un prix fixe. La vente à découvert nous protège de l'incidence des fluctuations du prix du café sur nos stocks de café, car une hausse (baisse) du prix du marché C de New York se traduira par une hausse (baisse) de la valeur du café que nous avons en stock, et par une baisse (hausse) correspondante de la valeur de l'instrument dérivé. À mesure que nous vendons le café, les ventes à découvert sont couvertes par l'achat de contrats en position acheteur de sens contraire sur l'IntercontinentalExchange.

Il n'existe aucun marché libre pour couvrir la composante liée à l'écart de qualité du coût de notre café vert. Par conséquent, en période de hausse de l'écart sur les marchés, nous pouvons enregistrer un profit au titre du recouvrement du coût lié à l'écart, alors qu'en période de baisse de l'écart sur les marchés, nous pouvons subir une perte au titre du recouvrement du coût lié à l'écart.

La volatilité du prix du marché C de New York génère des profits ou des pertes sur les instruments financiers dérivés que nous détenons. Bien que ces profits et pertes contrebalancent les pertes et profits correspondants sur la valeur de nos stocks, les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») ne nous permettent pas d'évaluer nos stocks à la valeur de marché. En conséquence, les profits sur la valeur de nos stocks découlant des hausses du prix du marché C de New York ne sont pas reflétés dans notre état de la situation financière ni dans nos résultats de rentabilité inscrits à notre compte de résultat, avant que les stocks ne soient vendus. En revanche, selon les IFRS, la juste valeur des contrats à terme standardisés sur marchandises doit être comptabilisée à l'état de la situation financière, et les variations de la juste valeur d'une période à l'autre sont comptabilisées au titre des profits et pertes latents sur les instruments dérivés dans le compte de résultat. Par conséquent, même si le fait de détenir des instruments financiers dérivés à l'égard de

nos achats de marchandises constitue une stratégie prudente de gestion du risque, notre bénéfice comptabilisé peut subir des variations importantes d'une période à l'autre puisqu'une grande partie de nos actifs courants sont investis dans du café.

Le graphique ci-dessous présente l'évolution du prix du marché C de New York depuis le 28 mars 2013.



Comme l'illustre le graphique précédent, le prix du marché C de New York a monté en flèche au début de 2014 pour demeurer relativement élevé durant la majeure partie de l'exercice, avant de diminuer de manière constante tout au long du premier trimestre de 2015. La brusque hausse du prix du marché C de New York a été déclenchée par une grande sécheresse au Brésil, ce qui a fait naître de l'incertitude sur les marchés quant à la qualité globale et à la quantité du café brésilien qui serait disponible en 2014 et en 2015 (en raison des dommages causés par la sécheresse aux caféiers). Toutefois, ces inquiétudes ont été grandement apaisées en janvier et février 2015, lorsque les pluies saisonnières abondantes ont commencé comme prévu. De plus, les exportations croissantes de café du Brésil et les révisions à la hausse des estimations à l'égard des récoltes pour 2014 et 2015 ont atténué les préoccupations du marché. Ainsi, les prix ont diminué de façon régulière tout au long du trimestre et ont atteint des niveaux plus normaux.

Le prix moyen du marché C de New York s'est établi à 1,52 \$ US au premier trimestre de 2015, en baisse de 1 % par rapport au premier trimestre de 2014. Avant la fin du trimestre, toutefois, le prix du marché C de New York a diminué de 20 %, passant de 1,66 \$ US à 1,33 \$ US. Le prix du marché C de New York fait augmenter ou diminuer la valeur du café vert prise en compte dans nos ventes et dans notre coût des ventes. Les produits tirés du café vert et le coût des ventes sont également touchés par la proportion relative de nos secteurs d'exploitation, par les écarts de qualité liés à chaque café, et par le taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien.

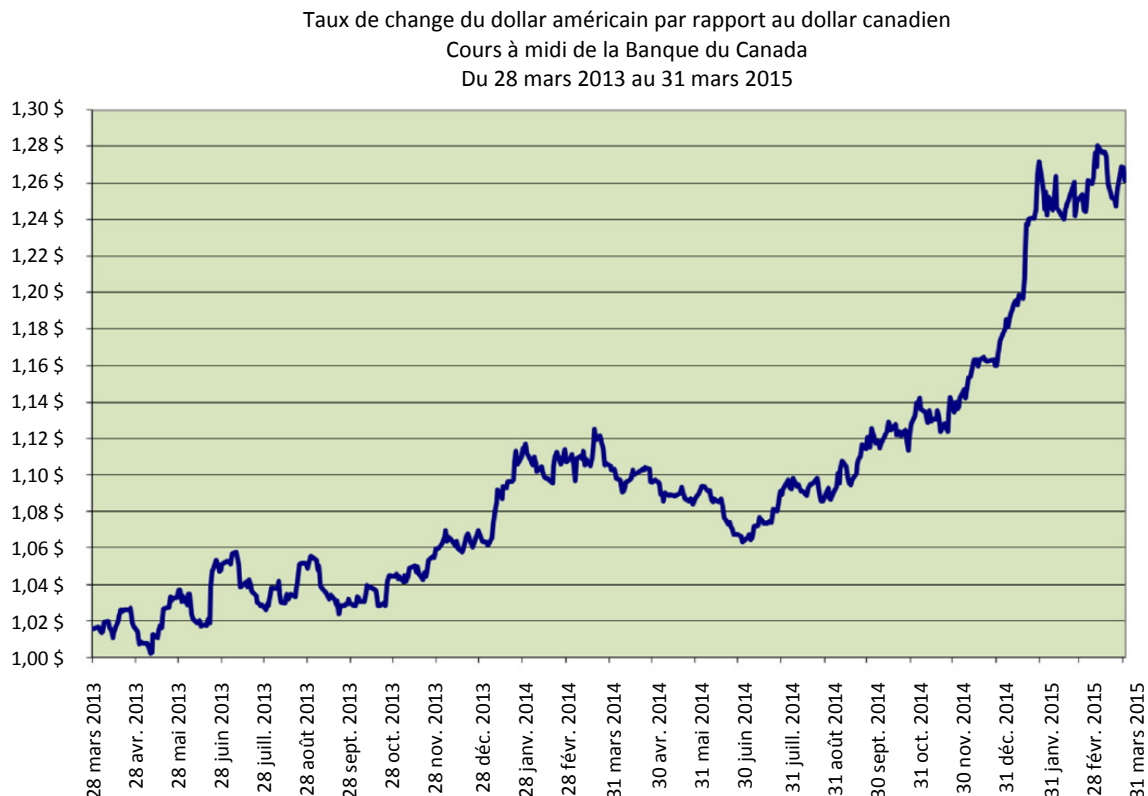
Contrats de change à terme de gré à gré

Le café est négocié en dollars américains (« \$ US »), car les contrats conclus entre les acheteurs et les vendeurs sont fondés sur le prix du marché C de New York. Par conséquent, la majeure partie de nos produits est libellée en dollars américains, tandis qu'une grande partie de nos charges et de nos flux de trésorerie est libellée en dollars canadiens. Toute fluctuation importante des taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien a donc une incidence sur nos résultats financiers. Conformément à notre politique de gestion du risque de change, nous avons recours à des instruments financiers pour gérer ce risque selon nos estimations de flux de trésorerie nets en dollars américains pour les 24 prochains mois. Nous achetons des contrats à terme de gré à gré en vue de vendre une certaine quantité de dollars américains à une date future et à un taux de change préétablis. Nous pouvons ainsi prévoir avec plus de précision la quantité de dollars canadiens que nous recevrons de nos ventes en dollars américains. Les flux de trésorerie futurs prévus pour les 12 mois à venir sont couverts dans une proportion plus élevée que ceux prévus au-delà de cette période, car les prévisions pour la période allant de 13 à 24 mois sont assujetties à une plus grande incertitude. Au fur et à mesure de l'évolution de nos hypothèses quant au calendrier et au montant de nos flux de trésorerie en dollars américains, nous concluons des contrats à terme de gré à gré de sens contraire visant l'achat de la quantité de dollars américains requise pour éliminer toute couverture excessive conformément à notre politique de gestion du risque.

Par ailleurs, nos politiques en matière de gestion du risque nous obligent à conclure des contrats à terme de gré à gré afin d'acheter une certaine quantité de dollars américains lorsque nous prévoyons effectuer des décaissements importants en dollars américains pour des charges ou des obligations d'achat à venir. Ainsi, nous pouvons fixer le taux de change des achats ou des charges, selon le cas, au moment où nous prenons notre engagement.

Cette façon de couvrir nos flux de trésorerie nous permet de prendre des décisions éclairées à l'égard de nos dépenses d'investissement et de nos charges d'exploitation. Cependant, comme nous n'utilisons pas la comptabilité de couverture, nos pratiques en matière de couverture du risque de change peuvent donner lieu à des fluctuations importantes de notre bénéfice net comptabilisé, puisque nos produits et nos charges en dollars américains sont comptabilisés au taux de change en vigueur au moment où la vente est conclue ou que la charge est engagée (au lieu du taux de change prévu par l'instrument dérivé). Par ailleurs, conformément aux IFRS, nous devons évaluer nos instruments dérivés à la valeur de marché à chaque date de clôture, les variations de la valeur de ces instruments étant comptabilisées en résultat au cours de la période. Ainsi, une appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien se traduirait par une hausse de nos produits. Parallèlement, nous comptabiliserions des pertes compensatoires sur nos couvertures du risque de change, lesquelles sont inscrites au poste « Profit (perte) latent(e) sur instruments financiers dérivés » du compte de résultat et de résultat global. Les profits et les pertes réalisés sur les instruments financiers dérivés se rapportent à des contrats qui ont été réglés au cours de la période, tandis que les profits et les pertes latents se rapportent aux contrats qui viennent à échéance au cours de périodes futures.

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution des taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien depuis le 28 mars 2013.



La valeur moyenne du dollar américain s'est établie à 1,24 \$ pour le premier trimestre de 2015, soit une hausse de 13 % par rapport à la moyenne de 1,10 \$ enregistrée au premier trimestre de 2014. L'appréciation du dollar américain a donné lieu à une augmentation de nos produits trimestriels, puisque 77 % de nos ventes ont été générées en dollars américains.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Volumes de ventes et de traitement

Tel qu'il est mentionné ci-dessus, les volumes de nos ventes ont augmenté de façon régulière au cours des quatre dernières années, à mesure que nous avons gagné des parts de marché au Canada, aux États-Unis et à l'échelle internationale. Cette tendance à la hausse a continué tout au long du premier trimestre de 2015, les volumes de traitement ayant augmenté de 27 % par rapport au premier trimestre de 2014. Fait à noter, nos profits sont demeurés stables malgré une croissance relativement stagnante du marché mondial du café. Au cours du premier trimestre de 2015, les volumes destinés aux comptes régionaux liés au café de spécialité ont augmenté de 28 % et les volumes destinés aux comptes nationaux ont augmenté de 26 % par rapport au premier trimestre de 2014. Il est important de préciser que cette augmentation est exceptionnelle, la grève des camionneurs de Port Metro Vancouver en mars 2014 ayant limité la croissance de nos volumes au premier trimestre de 2014.

Puisque le total de nos produits peut être influencé considérablement par les variations du prix du marché C de New York, nous surveillons nos ventes et les présentons en trois catégories. Les produits tirés des activités de

traitement représentent le montant que nous facturons à nos clients pour la décaféination du café vert et, habituellement, ils augmentent lorsque les volumes de traitement augmentent. Les produits liés au recouvrement du coût du café vert (ou « produits tirés du café vert ») correspondent au montant que nous facturons à nos clients pour le café vert que nous achetons aux fins de décaféination. Ces produits varient en fonction du prix du marché C de New York. Les produits tirés des activités de distribution comprennent les montants facturés à nos clients pour l'entreposage, la manutention et l'expédition. Ils augmentent habituellement au rythme des volumes de traitement et en fonction de la croissance des activités de Seaforth.

Le tableau suivant présente nos produits par catégorie.

(en milliers de dollars)
(non audité)

	Trimestre clos le 31 mars 2015	Trimestre clos le 31 mars 2014
Produits tirés des activités de traitement	4 716 \$	3 497 \$
Produits tirés du café vert	15 891 \$	9 391 \$
Produits tirés des activités de distribution	940 \$	594 \$
Total	21 547 \$	13 482 \$

Au premier trimestre, nos ventes ont totalisé 21,5 M\$, soit une augmentation de 8 M\$, ou 60 %, par rapport au trimestre correspondant de 2014. Les produits tirés des activités de traitement ont augmenté de 1,2 M\$, ou 35 %, en raison de la hausse des volumes de traitement, du raffermissement du dollar américain et de la croissance constante des volumes du café de spécialité offrant des marges plus élevées. Les produits tirés du café vert ont augmenté de 6,5 M\$, ou 69 %, en raison de la hausse du dollar américain et des volumes de ventes. Les produits tirés des activités de distribution ont augmenté de 0,3 M\$, ou 58 %, ce qui reflète la croissance des activités de Seaforth et l'accroissement de nos volumes.

Coût des ventes

Le coût des ventes comprend le coût du café vert acheté dans le cadre de nos activités courantes, les coûts liés à la main-d'œuvre d'usine et d'autres coûts de traitement directement attribuables à notre installation de production. Ces coûts incluent l'affectation de coûts indirects fixes, y compris les amortissements au titre de notre matériel de production et de notre technologie des procédés exclusive. De plus, le coût des ventes inclut les coûts d'exploitation des entrepôts de Seaforth.

Pour le premier trimestre de 2015, notre coût des ventes a totalisé 18,9 M\$, en hausse de 67 % par rapport à la période correspondante de 2014. L'augmentation est principalement imputable à la hausse des coûts du café vert, qui découle de la croissance de nos volumes et de la hausse du prix du marché C de New York au cours des périodes précédentes (au moment où les stocks ont été achetés). Elle s'explique également par la hausse des frais de transport imputable à la croissance de nos expéditions aux États-Unis et à l'extérieur de l'Amérique du Nord.

Marge brute

La marge brute a augmenté de 23 % au cours du trimestre, pour se chiffrer à 2,6 M\$. La croissance d'un exercice à l'autre s'explique par la hausse de nos produits tirés des ventes, laquelle a plus que compensé l'augmentation de notre coût des ventes.

Frais de vente et de commercialisation

Les frais de vente et de commercialisation incluent les charges de rémunération et autres charges liées au personnel de vente et de commercialisation, les coûts de promotion et de publicité destinées au réseau et au grand public, ainsi que les frais de déplacement connexes.

Les frais de vente et de commercialisation se sont établis à 0,6 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2015, ce qui représente une hausse de 0,3 M\$ par rapport à la période correspondante de 2014. L'augmentation découle des études de marché et de la publicité additionnelles entreprises au quatrième trimestre de 2014 pour soutenir la marque EAU SUISSE^{MD}. Nous avons également ajouté des ressources de vente une fois l'exercice 2014 entamé, lesquelles sont comptabilisées dans les résultats du premier trimestre de cet exercice.

Charges locatives

Les charges locatives incluent le coût de location des bureaux administratifs. Pour le premier trimestre, les charges locatives ont quelque peu augmenté, car nous avons ouvert un nouveau bureau des ventes à Seattle, dans l'État de Washington, au deuxième trimestre de 2014. Notre bureau de Seattle nous assure une plus grande présence sur le marché américain, où nous avons enregistré une croissance des volumes à deux chiffres en 2014.

Frais administratifs

L'administration inclut la gestion générale, la logistique interne et externe, les finances et la comptabilité, le contrôle de la qualité et la certification, l'ingénierie, la recherche et le développement, ainsi que d'autres fonctions administratives ou de soutien. Les frais administratifs comprennent les charges de rémunération, les frais de déplacement et autres dépenses liées au personnel administratif, les jetons de présence, les charges liées aux relations avec les investisseurs, les honoraires, l'amortissement du matériel lié aux bureaux et l'amortissement de la marque.

Les frais administratifs ont augmenté de 28 % au premier trimestre, pour s'établir à 1,1 M\$, comparativement à 0,9 M\$ pour la période correspondante de 2014. L'augmentation s'explique par la hausse des charges de rémunération fondée sur des actions, des dépenses liées à la dotation en personnel et au personnel ainsi que des honoraires et des honoraires récurrents de services-conseils liés à l'adoption d'un nouveau système de planification des ressources de l'entreprise au cours de l'exercice précédent.

Produits financiers/charges financières

Les produits financiers reflètent les montants que nous facturons aux clients pour le financement des stocks de café. Les charges financières comprennent les charges d'intérêts sur la dette bancaire et les autres emprunts, ainsi que la charge de désactualisation découlant de notre obligation liée à la mise hors service d'immobilisations.

Pour le premier trimestre, les charges financières ont quelque peu augmenté par rapport à la période correspondante de 2014, ce qui reflète la hausse des niveaux de la dette. Cette hausse a été contrebalancée par une hausse des produits financiers au cours de la période considérée.

Profits et pertes sur instruments financiers dérivés

Nous concluons des contrats à terme standardisés sur marchandises et des contrats de change à terme de gré à gré pour gérer l'effet des variations du prix du marché C de New York et des taux de change du dollar américain sur nos activités. Nous comptabilisons les profits et les pertes réalisés et latents sur les contrats de change à terme de gré à gré et sur les contrats à terme standardisés liés au café à titre de profits et de pertes sur instruments financiers dérivés dans notre compte de résultat. Ces profits et ces pertes sont fondés sur les calculs de l'évaluation à la valeur de marché à la fin de la période de présentation de l'information financière pertinente. Les profits (pertes) réalisés sur instruments financiers dérivés sont engagés lorsque les instruments arrivent à échéance au cours de la période. A contrario, les profits et pertes latents représentent la variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés qui arriveront à échéance au cours de périodes futures. Le montant de tout profit ou perte latent peut changer avant la liquidation de l'instrument financier sous-jacent.

Les profits (pertes) réalisés sur les contrats de change à terme de gré à gré donnent lieu à une augmentation (diminution) de notre bénéfice net comptabilisé et de nos flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de la période pertinente. Les profits et pertes latents sur les instruments dérivés de change sont sans effet sur la trésorerie et n'ont une incidence que sur notre bénéfice net comptabilisé au cours de la période pertinente.

En ce qui a trait aux contrats à terme standardisés liés au café, c'est la valeur totale de nos contrats dérivés à l'IntercontinentalExchange qui détermine les entrées et sorties de trésorerie pour la période. À la différence des contrats de change à terme de gré à gré, les baisses de la juste valeur des contrats à terme standardisés en cours entraînent des pertes latentes qui doivent être financées quotidiennement. Ces pertes liées à la valeur de marché prennent la forme d'appels de marge, que nous finançons en augmentant la dette bancaire. Si une variation du prix du marché C de New York se traduit par des profits sur ces contrats, nous pouvons reconstituer les liquidités du compte pour un montant égal à l'excédent sur le dépôt de garantie obligatoire actuel. Par conséquent, les profits et les pertes réalisés et latents sur les contrats à terme standardisés sur le café ont une incidence à la fois sur nos flux de trésorerie et sur notre bénéfice, pour toute période de présentation de l'information financière.

Pour le premier trimestre, nous avons comptabilisé des profits réalisés de 1,0 M\$ sur nos contrats à terme standardisés, contre des pertes réalisées de 0,5 M\$ pour le trimestre correspondant de 2014. Nous avons également comptabilisé des profits latents de 0,6 M\$ sur les contrats à terme standardisés liés au café au premier trimestre, comparativement à des pertes latentes de 0,8 M\$ au premier trimestre de 2014. L'incidence nette de ces résultats s'est traduite par la comptabilisation de profits nets de 1,5 M\$ sur les contrats de change à terme standardisés au cours du premier trimestre de 2015, comparativement à une perte nette de 1,3 M\$ au premier trimestre de 2014.

Au premier trimestre de 2015, nous avons comptabilisé des profits réalisés de 0,2 M\$ sur nos dérivés de change, comparativement à une absence de profit ou de perte pour la période correspondante de 2014. Nous avons comptabilisé des pertes latentes de 1,1 M\$ sur des contrats de change à terme de gré à gré au premier trimestre de 2015, comparativement à des pertes latentes de 0,3 M\$ pour le premier trimestre de l'exercice précédent. L'incidence nette de ces résultats s'est traduite par une perte de 1,0 M\$ sur des contrats de change à terme de gré à gré, alors que des pertes de 0,3 M\$ avaient été comptabilisées pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Profits et pertes de change

Nous réalisons des profits et des pertes sur les transactions libellées en monnaies étrangères lorsqu'elles se produisent, ainsi que sur les actifs et passifs libellés en monnaies étrangères lorsqu'ils sont convertis en dollars canadiens, à la date des états financiers. Ces profits et pertes sont comptabilisés séparément de ceux sur les contrats de change à terme de gré à gré, qui sont présentés à la rubrique « Profits et pertes sur instruments financiers dérivés » ci-dessus.

Nous avons comptabilisé des pertes de change de 0,3 M\$ au premier trimestre de 2015, comparativement à des pertes de 0,2 M\$ au premier trimestre de 2014.

Bénéfice avant impôt et bénéfice net

Au premier trimestre, nous avons comptabilisé un bénéfice avant impôt de 1,0 M\$, comparativement à une perte de 0,9 M\$ pour la période correspondante de 2014. L'impôt différé a permis de réduire notre bénéfice net de 0,2 M\$ pour le trimestre. L'impôt différé découle principalement des différences temporaires entre les dotations aux amortissements déduites aux fins comptables et l'amortissement fiscal déduit aux fins de l'impôt, ainsi que des modifications des taux d'imposition des sociétés, ajustés pour tenir compte des taux d'imposition futurs quasi adoptés plus élevés. Ce dernier facteur est compensé par l'économie d'impôt liée aux reports en avant de pertes constatés. Dans l'ensemble, nous avons comptabilisé un bénéfice net de 0,8 M\$ pour le trimestre, comparativement à une perte de 0,7 M\$ pour la période correspondante de 2014.

Bénéfice par action de base et dilué

Le bénéfice par action de base est calculé en divisant le bénéfice net par le nombre moyen pondéré de base d'actions en circulation au cours de la période. De façon similaire, le bénéfice par action dilué est calculé en divisant le bénéfice net ajusté pour tenir compte de l'incidence de toutes les actions ordinaires potentielles ayant un effet dilutif par le nombre moyen pondéré dilué d'actions en circulation. Comme nos actions ordinaires potentielles ont un effet antidilutif, il n'y a pas de différence entre le bénéfice de base et le bénéfice dilué en vertu des IFRS.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2015, le bénéfice par action de base et dilué se sont chiffrés tous deux à 0,11 \$, comparativement à une perte de 0,10 \$ par action au premier trimestre de 2014. Au premier trimestre de 2015, le nombre moyen pondéré de base et dilué d'actions en circulation s'est établi à 6 735 099 et à 6 852 135, respectivement, comparativement à 6 675 254 et à 6 873 542, respectivement, au premier trimestre de 2014.

Mesures non définies par les IFRS

Le BAIIA est souvent utilisé par les sociétés cotées en Bourse comme mesure des flux de trésorerie liés aux opérations, car il exclut les charges financières, l'impôt et les éléments sans effet sur la trésorerie. La présentation du BAIIA a pour but d'aider les lecteurs à effectuer leur propre analyse financière. Toutefois, puisque cette mesure n'a pas de définition normalisée en vertu des IFRS, il est improbable qu'elle puisse être comparée à des mesures similaires présentées par d'autres entités.

BAIIA

Nous définissons le BAIIA comme le bénéfice net avant intérêts, amortissements, pertes de valeur, rémunération fondée sur des actions, profits/pertes de change, profits/pertes à la cession d'immobilisations en matériel, profits/pertes latents sur les contrats de change à terme de gré à gré et charge d'impôt. Notre

définition du BAIIA reflète les profits et pertes réalisés sur les contrats de change à terme de gré à gré, qui compensent le risque de change découlant de nos produits libellés en dollars américains. Elle tient également compte des profits et pertes sur les ventes de café ainsi que des profits et pertes correspondants sur les contrats à terme standardisés sur marchandises.

Le BAIIA est l'une des mesures que nous utilisons pour évaluer notre performance financière. Il permet de calculer les flux de trésorerie liés à nos activités d'exploitation sans tenir compte des variations du fonds de roulement et, par conséquent, il sert de complément aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation tels qu'ils sont présentés dans l'état de la situation financière. Puisque nous n'avons pas recours à la comptabilité de couverture, nos résultats présentés en vertu des IFRS sont fortement influencés par les variations de la valeur de marché à la clôture du prix du marché C de New York et du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien. Ainsi, il peut être difficile d'interpréter nos résultats d'un trimestre à l'autre. Notre mesure du BAIIA tient compte de l'incidence sur les flux de trésorerie de nos couvertures de change et sur marchandises, et elle représente les flux de trésorerie que nous pouvons raisonnablement prévoir et sur lesquels nous pouvons avoir une incidence (au moyen d'initiatives de croissance et de contrôles des coûts d'exploitation).

Le tableau suivant présente un rapprochement entre le bénéfice net et le BAIIA.

(en milliers de dollars)

(non audité)

	Trimestre clos le 31 mars 2015	Trimestre clos le 31 mars 2014
Bénéfice pour la période	758 \$	(673) \$
Impôt sur le résultat	242	(252)
Bénéfice avant impôt	1 000	(925)
Produits financiers	(45)	(14)
Charges financières	58	33
Amortissements	384	358
Perte latente sur les contrats de change à terme de gré à gré	1 135	345
Perte de change	349	194
Rémunération fondée sur des actions	162	132
BAIIA	3 043 \$	123 \$

Pour le premier trimestre de 2015, le BAIIA s'est établi à 3,0 M\$, comparativement à 0,1 M\$ pour la période correspondante de 2014. L'augmentation reflète la hausse de la marge brute que nous avons comptabilisée au premier trimestre de 2015, de même que le profit sur les contrats à terme sur marchandises, facteurs contrebalancés en partie par la hausse des coûts d'exploitation.

Information trimestrielle/caractère saisonnier

Le tableau suivant présente un sommaire des résultats pour chacun des huit derniers trimestres.

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

(non audité)

	T1 2015	T4 2014	T3 2014	T2 2014	T1 2014	T4 2013	T3 2013	T2 2013
Ventes	21 547	19 456	17 244	15 997	13 482	15 794	13 217	12 819
Marge brute	2 602	3 221	2 588	3 437	2 116	1 949	1 354	1 739
BAIIA ¹	3 043	3 109	1 342	2 496	123	1 201	1 067	1 365
Bénéfice net	758	1 672	199	1 819	(673)	343	561	644
Par action²								
BAIIA ¹ – de base et dilué	0,45	0,47	0,20	0,37	0,02	0,18	0,16	0,20
Bénéfice net – de base et dilué	0,11	0,25	0,03	0,27	(0,10)	0,05	0,08	0,10

1. La rubrique « Mesures non définies par les IFRS » présente une définition du BAIIA ainsi que des précisions sur la façon de le calculer.

2. Les montants par action sont fondés sur le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.

Le secteur du café de spécialité a un caractère saisonnier, les volumes de ventes étant habituellement plus élevés au quatrième trimestre.

Situation de trésorerie et sources de financement*Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation*

Au premier trimestre de 2015, nos flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation avant les variations sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement se sont chiffrés à 2,8 M\$, contre 1,0 M\$ en 2014.

Les variations sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement se sont traduites par des entrées de trésorerie de 1,0 M\$ au cours du trimestre, comparativement à des sorties de trésorerie de 3,4 M\$ au premier trimestre de 2014. La baisse des stocks a donné lieu à un fonds de roulement de 0,7 M\$ au cours du trimestre, alors que les profits latents sur les instruments dérivés au cours du premier trimestre de 2015 se sont traduits par une hausse des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

Activités d'investissement

Les dépenses d'investissement se sont chiffrées à 0,3 M\$ pour le premier trimestre, comparativement à 0,1 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Les acquisitions d'immobilisations en matériel varient d'un exercice à l'autre, en fonction des besoins de l'entreprise. Les coûts en capital pour l'exercice considéré découlent des travaux d'ingénierie préliminaires effectués pour soutenir nos projets d'agrandissement (se reporter à la rubrique « Perspectives » ci-dessous pour en savoir davantage) et de la hausse des investissements dans les technologies de l'information.

Activités de financement

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2015, nous avons payé des dividendes de 0,4 M\$ aux actionnaires, un montant inchangé par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Notre dette bancaire a diminué en 2015, en raison de la baisse du prix du marché C de New York au cours du trimestre. Au 31 mars 2015, notre dette nette (la dette bancaire diminuée des fonds en caisse) s'établissait à 4,6 M\$, ce qui représente une diminution de 2,3 M\$ depuis le 1^{er} janvier 2015.

Facilités de crédit et liquidité

Nos facilités de crédit actuelles comprennent une marge de crédit d'exploitation renouvelable de 14,5 M\$ et une marge de crédit-relais renouvelable de 1,5 M\$, chacune portant intérêt au taux préférentiel, majoré de 0,75 %. Toute dette libellée en dollars américains en vertu de la marge de crédit d'exploitation renouvelable ou de la marge de crédit-relais peut être financée au moyen d'emprunts au taux LIBOR majoré de 2,35 % par année.

En outre, nous disposons de facilités de contrats de change à terme standardisés et de contrats à terme standardisés sur marchandises de 4,0 M\$ US qui nous permettent de conclure avec notre banque des transactions à des cours de change au comptant, à terme et autres ainsi que des transactions à terme standardisées sur marchandises d'une durée maximale de 24 mois avec notre banque.

Nos facilités sont garanties par une convention de sûreté générale grevant la totalité des actifs de Ten Peaks ainsi que par une convention de nantissement à taux variable grevant les soldes de trésorerie.

Nous avons certaines clauses restrictives bancaires qui ont trait au maintien de ratios financiers précis; au 31 mars 2015, nous respectons toutes les clauses restrictives.

Obligations contractuelles

Le tableau suivant présente nos obligations et engagements contractuels au 31 mars 2015.

(en milliers de dollars)
(non audité)

	Total	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans
Contrats de location simple ¹	3 959 \$	1 060 \$	2 546 \$	353 \$	– \$
Obligations d'achat ²	35 665	35 665	–	–	–
Total des obligations contractuelles	39 624 \$	36 725 \$	2 546 \$	353 \$	– \$

1. Les obligations minimales à l'égard de nos installations pour la durée actuelle des contrats.

2. Représentent les engagements d'achat de café et de gaz naturel en cours.

SWDCC loue une installation qui héberge son usine de décaféination et ses bureaux. Le contrat de location actuel arrivera à échéance en 2018. Après 2018, le contrat de location visant l'installation destinée aux activités liées à la décaféination pourra être renouvelé, au gré de SWDCC, pour une durée additionnelle de cinq ans.

Seaforth a deux contrats de location visant ses installations d'entreposage. Le premier arrivera à échéance le 31 mai 2015 et le second, le 30 juin 2019.

Swiss Water Decaffeinated Coffee Company USA, Inc. a conclu un contrat de location visant son bureau des ventes de Seattle, lequel arrivera à échéance le 31 mars 2017.

Arrangements hors bilan

Ten Peaks n'a pas d'arrangements hors bilan.

Transactions entre parties liées

Nous fournissons des services de décaféination en sous-traitance et/ou vendons des produits finis à des sociétés liées à deux administrateurs de Ten Peaks, et nous achetons des matières premières de ces sociétés. Pour le premier trimestre de 2015, une tranche de 0,6 M\$ du total de nos ventes (31 mars 2014 - 0,5 M\$) provenait de ces sociétés et une tranche de 1,1 M\$ (31 mars 2014 – 0,7 M\$) se rapportait à nos achats de café vert auprès de ces sociétés.

Toutes les transactions ont été effectuées dans le cours normal des activités et évaluées à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, laquelle a été établie et convenue par les parties liées. Au 31 mars 2015, les soldes de nos débiteurs auprès de ces sociétés s'établissaient à 0,3 M\$ (31 décembre 2014 – 0,2 M\$) et les soldes de nos créditeurs auprès de ces sociétés s'établissaient à 0,1 M\$ (31 décembre 2014 – 0,2 M\$).

PERSPECTIVES

Tel qu'il a été mentionné ci-dessus, notre engagement à utiliser un procédé sans produits chimiques et à préserver la qualité unique des cafés fins tout au long du processus de décaféination est déjà reconnu, apprécié et respecté par le marché du café et nos clients. Ainsi, nous croyons que notre réputation d'excellence continuera de favoriser la croissance au sein des activités de décaféination de SWDCC au cours des prochains trimestres, quoique à un taux se rapprochant plus de la normale que ce que nous avons vu en 2014.

La croissance rapide que nous avons connue au cours des derniers trimestres a mis en évidence le besoin d'investir de façon stratégique dans le service à la clientèle, la logistique, la veille stratégique et les ressources humaines. Par conséquent, nous avons augmenté notre effectif au premier trimestre de 2015 afin de nous assurer que nous pourrions continuer d'offrir les services de soutien d'expert en temps opportun que nos clients apprécient.

Au cours du premier trimestre, nous avons également commencé des travaux d'ingénierie afin d'accroître la capacité de production de notre installation destinée aux activités liées à la décaféination. Lorsque nous avons ajouté notre deuxième chaîne de production en 2004-2005, nous avons opté pour une conception modulaire en vue de pouvoir augmenter sa capacité sans devoir déboursier pour la construction d'une chaîne de décaféination entièrement neuve. Nous prévoyons poursuivre l'agrandissement plus tard cette année afin de répondre à la croissance continue de la demande pour nos cafés décaféinés sans produits chimiques de premier choix. Nos facilités de crédit existantes sont plus que suffisantes pour couvrir les coûts.

Notre filiale de manutention et d'entreposage du café, Seaforth Supply Chain Solutions, a vu ses volumes de manutention et d'entreposage augmenter de manière importante au cours du premier trimestre de 2015 par rapport au premier trimestre de 2014. La croissance découle de la hausse importante des volumes de SWDCC. Selon nous, Seaforth continuera de contribuer modestement à nos résultats en 2015 et par la suite.

RISQUES ET INCERTITUDES

La capacité de Ten Peaks de verser des dividendes dépend des bénéfices et des flux de trésorerie dégagés par les activités de SWDCC, ainsi que de nos dépenses d'investissement actuelles et prévues. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation peuvent fluctuer en fonction du rendement de l'entreprise, lequel est assujéti à un certain nombre de risques. Ces risques peuvent comprendre, sans s'y limiter, les fluctuations du change, les relations de travail, les prix du café (compte non tenu des programmes de couverture, puisqu'il est impossible d'établir une corrélation directe avec la couverture), la disponibilité du café, la concurrence de décaféineurs existants utilisant des procédés de décaféination avec produits chimiques et d'autres produits naturels ou sans produits chimiques, la concurrence de nouveaux arrivants sur le marché qui ont recours à des méthodes de traitement ou des technologies agricoles différentes, les risques environnementaux et réglementaires, les modalités des conventions de crédit, les pertes liées aux contrats à terme standardisés sur marchandises, la capacité de conserver la certification biologique, l'adéquation de l'assurance, la dépendance envers le personnel clé, la responsabilité du fait des produits, les créances irrécouvrables et les ralentissements économiques généraux. Il est impossible de quantifier ou de prédire l'incidence future de ces risques et incertitudes. En outre, SWDCC loue le bâtiment qui héberge son usine de décaféination. Le contrat de location est renouvelable, au gré de SWDCC, en vertu d'une option qui, si elle est exercée, prorogera l'échéance jusqu'en 2023. Le contrat de location prévoit également un renouvellement additionnel de cinq ans (jusqu'en 2028), sous réserve de l'approbation expresse du propriétaire. Tout plan de relocalisation du matériel de production entraînerait d'importantes dépenses d'investissement et le paiement de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations (actuellement comptabilisée à titre de passif à long terme dans nos états financiers).

INSTRUMENTS FINANCIERS

Tous les instruments financiers, y compris les dérivés, sont inclus dans l'état consolidé de la situation financière et sont évalués à la juste valeur ou au coût amorti. La trésorerie et les débiteurs sont désignés comme des « prêts et créances » et évalués au coût amorti. La dette bancaire, les créditeurs et charges à payer et les dividendes à payer aux actionnaires sont désignés comme « autres passifs financiers » et sont évalués au coût amorti.

Les instruments financiers dérivés sont inclus dans l'état consolidé de la situation financière et sont évalués à la juste valeur. En ce qui concerne les dérivés admissibles comme instruments de couverture, les profits et les pertes latents sont inclus dans les autres éléments du résultat global ou dans l'état de la situation financière, selon qu'il s'agisse d'une « couverture des flux de trésorerie » ou d'une « couverture de la juste valeur ». Les dérivés qui ne sont pas admissibles comme instruments de couverture sont désignés comme détenus à des fins de transaction et les profits et les pertes latents sont inclus dans le résultat. Aucun de nos dérivés n'est admissible comme instrument de couverture.

Nous évaluons nos contrats à terme standardisés visant le café à la juste valeur en fonction de leur cours à l'IntercontinentalExchange. De la même façon, nous évaluons nos contrats de change à terme de gré à gré en cours à la juste valeur en fonction des cours de contrats comparables. La juste valeur représente les montants que nous aurions reçus d'une contrepartie pour régler les contrats aux taux du marché en vigueur à la date de clôture. Tous les profits ou les pertes latents connexes sont présentés dans le compte de résultat et de résultat global pour la période.

Nous n'avions aucun instrument disponible à la vente ou détenu jusqu'à l'échéance au cours du trimestre clos le 31 mars 2015.

Couverture du change et du prix du café

Nous avons recours à des instruments financiers dérivés pour gérer les risques de prix liés à nos stocks de café ainsi qu'à des contrats de change à terme standardisés pour gérer les risques liés aux fluctuations de la valeur du dollar américain (la principale monnaie utilisée dans le cadre des ventes de café) par rapport au dollar canadien. Ces instruments sont utilisés comme couvertures économiques. Nous choisissons de ne pas comptabiliser ces instruments financiers dérivés en vertu de la comptabilité de couverture puisque les exigences sont contraignantes et n'offrent aucun avantage économique additionnel. Par conséquent, nos instruments financiers dérivés sont évalués à la juste valeur, puis évalués à la valeur de marché à la fin de chaque période. Ainsi, nous ne sommes pas en mesure de différer les profits et les pertes latents sur ces instruments à l'égard de futures transactions, même si le prix du marché C de New York et les taux de change qui sous-tendent le calcul de la valeur de marché peuvent varier avant que les instruments de couverture ne soient véritablement liquidés.

Risque lié au prix des marchandises

Nous utilisons des contrats à terme standardisés pour gérer l'exposition au risque lié au prix des marchandises. Nous achetons et vendons des contrats à terme standardisés visant le café sur l'IntercontinentalExchange afin de contrebalancer nos stocks et de fixer le coût des intrants du café vert.

Au 31 mars 2015, nous détenions des contrats à terme standardisés visant l'achat de 3,3 millions de livres de café vert d'une valeur nominale de 4,4 M\$ US et des contrats visant la vente de 6,1 millions de livres de café vert d'une valeur nominale de 8,1 M\$ US (31 décembre 2014 : visant l'achat de 2,0 millions de livres d'une

valeur nominale de 3,3 M\$ US et visant la vente de 4,2 millions de livres d'une valeur nominale de 6,9 M\$ US). Le contrat dont la durée est la plus longue arrivera à échéance en décembre 2015. Au 31 mars 2015, la valeur nominale nette des contrats en cours était d'environ 3,7 M\$ US.

Le tableau suivant présente les profits et les pertes réalisés et latents sur les contrats à terme standardisés visant le café comptabilisés dans les comptes consolidés de résultat :

(en milliers de dollars)
(non audité)

	Trimestre clos le 31 mars 2015	Trimestre clos le 31 mars 2014
(Profit) perte réalisé(e)	(953) \$	466 \$
(Profit) perte latent(e)	(557)	806
	(1 510) \$	1 272 \$

Au 31 mars 2015, la valeur des actifs nets liés aux dérivés relatifs à ces contrats était de 1,0 M\$ (31 décembre 2014 : 0,9 M\$) et tenait compte des dérivés à crédit, y compris la marge. Nous avons estimé qu'une variation de un pour cent des taux à la valeur de marché appliqués aux contrats à terme standardisés entraînerait une variation estimative de 47 000 \$ du résultat avant impôt.

Risque de change

Nous réalisons une importante partie de nos ventes en dollars américains. Nous concluons des contrats de change à terme de gré à gré pour gérer notre exposition aux fluctuations des taux de change et atténuer l'incidence des fluctuations des taux de change sur les décisions d'affaires au cours de l'exercice considéré. Ces contrats ont trait à nos flux de trésorerie nets futurs tirés des ventes en dollars américains. En outre, nous concluons des contrats à terme de gré à gré visant l'achat de café en dollars américains que nous revendons en dollars canadiens.

Au 31 mars 2015, Ten Peaks avait des contrats de change à terme de gré à gré visant l'achat de 9,9 M\$ US et la vente de 18,7 M\$ US (31 décembre 2014 : l'achat de 4,5 M\$ US et la vente de 18,3 M\$ US) pour la période allant d'avril 2015 à mars 2017, et ce, à des taux de change du dollar canadien allant de 1,0372 \$ à 1,2812 \$. Au 31 mars 2015, la valeur nominale nette des contrats en cours se chiffrait à environ 8,8 M\$ US.

Le tableau suivant présente les profits et les pertes latents et réalisés sur les contrats de change à terme de gré à gré constatés dans le compte consolidé de résultat :

(en milliers de dollars)
(non audité)

	Trimestre clos le 31 mars 2015	Trimestre clos le 31 mars 2014
(Profit) réalisé	(173) \$	(44) \$
Perte latente	1 135	345
	962 \$	301 \$

Au 31 mars 2015, les passifs dérivés nets liés à ces contrats se chiffraient à 1,9 M\$ (31 décembre 2014 : passifs de 0,8 M\$). Nous avons estimé qu'une variation de 100 points de base du taux de change du dollar américain par rapport au dollar canadien en vertu des contrats de change à terme de gré à gré aurait donné lieu à une variation estimative de 88 000 \$ du résultat avant impôt.

ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES*Incertitudes liées à l'évaluation*

La préparation d'états financiers conformément aux IFRS exige que nous fassions des estimations et posions des hypothèses qui influent sur les montants présentés des actifs et des passifs, sur les informations à fournir sur les éventualités à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés des produits et des charges de la période considérée. Des estimations sont utilisées pour comptabiliser les provisions pour débiteurs non recouvrables, la durée d'utilité estimative d'actifs non courants et leurs taux d'amortissement, les provisions pour l'obsolescence des stocks, la valeur nette de réalisation des stocks, les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, les tests de dépréciation des actifs non courants, la rémunération fondée sur des actions et l'impôt sur le résultat. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Une estimation comptable est réputée critique seulement si elle exige que nous formulions des hypothèses sur des questions comportant un degré élevé d'incertitude au moment où l'estimation comptable est effectuée, et si différentes estimations que nous pourrions avoir utilisées au cours de la période considérée pourraient avoir une incidence significative sur notre situation financière ou sur nos résultats d'exploitation. L'analyse qui suit porte sur certaines estimations qui étaient des estimations comptables critiques au cours de la période précédente ou de la période considérée.

Stocks

Lors de l'estimation de la valeur nette de réalisation des stocks, nous tenons compte des éléments probants les plus fiables disponibles au moment où les estimations sont faites. La principale activité de Ten Peaks est soumise à la volatilité du prix du café qui varie en fonction de facteurs fondamentaux liés aux marchandises ayant une incidence sur l'offre, tels que les conditions météorologiques et l'ensemble des politiques des principaux pays producteurs de café, et sur la demande, tels que la croissance économique des principaux pays consommateurs de café.

Au premier trimestre de 2015, nous avons accru la provision pour stocks de 40 000 \$ afin de tenir compte de la baisse du prix du café. Au cours d'un exercice donné, la provision estimée reflète la valeur actuelle du prix du marché C de New York même si nous avons des couvertures de compensation du prix du café qui atténueraient l'incidence de la vente de café au prix de marché actuel sur les flux de trésorerie. Le coût de remplacement est également pris en compte selon l'origine et la qualité du café pour chaque type de café composant nos stocks, tout comme le sont les coûts liés à la conversion des matières premières en produits finis. La provision est basée sur le risque de baisse du cours pour chaque type et qualité de café et ne prend pas en considération le fait que nous pourrions parvenir à vendre certains cafés de nos stocks à un prix de marché plus élevé que la valeur comptable.

MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES

Les modifications suivantes aux normes comptables et interprétations suivantes ont été publiées et sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2015 :

- *IFRS 7 (modification)* : Description des informations à fournir lors de l'application d'IFRS 9, la nouvelle norme relative aux instruments financiers, qui s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2015.
- *IFRS (modifications)* : Les améliorations annuelles des IFRS (cycle 2010-2012 et cycle 2011-2013) sont entrées en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2014.

Nous avons adopté aucune ces normes et interprétations révisées et, après évaluation, avons conclu qu'elles n'avaient aucune incidence sur nos états financiers consolidés intermédiaires résumés.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

En tant que membre de la direction, nous maintenons des contrôles et des procédures de communication de l'information qui visent à fournir l'assurance raisonnable que l'information devant être présentée dans nos documents annuels et intermédiaires déposés et dans nos autres rapports déposés ou soumis en vertu des lois sur les valeurs mobilières est consignée, traitée, résumée et présentée dans les délais prescrits. Le président et chef de la direction et le chef des finances, après avoir évalué l'efficacité de nos contrôles et procédures de communication de l'information au 31 mars 2015, ont conclu que ces contrôles et procédures, à cette date, étaient efficaces et fournissaient l'assurance raisonnable que l'information que nous devons présenter et que nous déposons ou soumettons est i) consignée, traitée, résumée et présentée dans les délais prescrits et ii) recueillie et communiquée à la direction, notamment au président et chef de la direction et au chef des finances, afin de permettre la prise de décisions en temps opportun au sujet de la communication de l'information.

Il incombe à la direction d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière afin de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et de la préparation des états financiers aux fins de la publication de l'information financière conformément aux IFRS. Sous la supervision et avec la participation de la direction, y compris le président et chef de la direction et le chef des finances, nous avons effectué une évaluation de la conception et de l'efficacité de notre contrôle interne à l'égard de l'information financière en date du 31 mars 2015, à l'aide du cadre conceptuel initial publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (le « COSO de 1992 »). En nous fondant sur cette évaluation, nous avons conclu que, au 31 mars 2015, Ten Peaks maintenait un contrôle interne à l'égard de l'information financière efficace.

Bien que nous soyons d'avis que les contrôles et les procédures de communication de l'information et le contrôle interne à l'égard de l'information financière actuels donnent un niveau raisonnable d'assurance qu'ils atteignent leurs objectifs, nous ne pouvons pas prévoir que les contrôles et les procédures de communication de l'information ou le contrôle interne à l'égard de l'information financière existants empêcheront les erreurs humaines ou que ces contrôles et procédures ne seront pas contournés ou ignorés. Quelle que soit la qualité de sa conception et de sa mise en œuvre, un système de contrôle ne peut fournir qu'une assurance raisonnable, et non une assurance absolue, que les objectifs visés sont atteints.

Aucune modification n'a été apportée à notre contrôle interne à l'égard de l'information financière au cours de la période commençant le 1^{er} janvier 2015 et se clôturant le 31 mars 2015, qui a eu, ou est raisonnablement

susceptible d'avoir, une incidence significative sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de Ten Peaks.

En 2013, le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission a publié une version mise à jour du cadre conceptuel lié au contrôle interne (le « COSO de 2013 »). Le nouveau cadre conceptuel énumère 17 principes (auparavant appelés « concepts fondamentaux » dans le cadre conceptuel initial) qui sont regroupés en 5 composantes. Le COSO de 2013 fournit des directives additionnelles en matière d'évaluation des risques, exige de tenir compte de la façon dont les fournisseurs de services tiers sont évalués et comprend des éléments à considérer relativement aux TI dans 14 des 17 principes. Nous effectuons actuellement la mise à jour de notre cadre de contrôle par rapport au COSO de 2013 et prévoyons terminer d'ici la fin de 2015.

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

Païement des dividendes

Le 15 avril 2015, Ten Peaks a payé un dividende déterminé de 0,0625 \$ par action aux actionnaires inscrits au 31 mars 2015.